

Communiqué de presse

Nanterre, le 15 février 2023

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ENCOURAGE L'APPRENTISSAGE POUR SOUTENIR LA JEUNESSE

Chef de file des solidarités, le Département des Hauts-de-Seine mène une politique ambitieuse et volontariste pour soutenir la jeunesse de son territoire. Cette mobilisation se traduit notamment par une stratégie en faveur de l'apprentissage. Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine a créé une délégation avec une vice-présidente dédiée pour renforcer cette politique. Afin de valoriser cette filière et le parcours des jeunes vers l'emploi, le Département lance une plateforme de mise en relation entre les jeunes et les employeurs publics et privés, et organise le Forum de l'apprentissage le samedi 25 mars sur le toit de la Grande Arche à Paris La Défense.

Accompagner et former la jeunesse

Le Département des Hauts-de-Seine développe, des outils pour **valoriser l'apprentissage et faciliter la mise en relation** entre les étudiants et les entreprises, collectivités, écoles et centres de formation des Hauts-de-Seine. Le département compte plus de 120 établissements dédiés à l'apprentissage. L'enjeu de cette stratégie centrée sur l'accès à la formation et à l'emploi de la jeunesse est de **sensibiliser les jeunes** à ce parcours de réussite et, plus largement, faire découvrir l'offre de métiers accessibles dans les collectivités et entreprises du territoire. Dans ce but, **le Département s'implique pour accompagner et former** les futurs apprentis au sein de la collectivité avec des offres sur des métiers représentés dans les différents services

« Le Département, acteur du dynamisme de son territoire, encourage l'apprentissage auprès des jeunes et des entreprises. Cette filière d'avenir, en forte progression, favorise l'insertion des jeunes dans les secteurs en tension et représente une porte d'entrée pour découvrir les métiers des collectivités territoriales. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Une plateforme de mise en relation entre étudiants et entreprises et collectivités

Accessible dès mi-février, la plateforme apprentissage.hauts-de-seine.fr regroupe des offres de contrat d'apprentissage. Un espace recruteur permet aux entreprises de créer leur fiche de présentation et de publier leurs offres. Les candidats disposent d'un moteur de recherches et de ressources (articles, conseils...) pour les guider dans leurs candidatures et les renseigner sur les écoles du territoire.

Cette plateforme est aussi ouverte aux publics éloignés de l'emploi, comme les jeunes de l'aide sociale à l'enfance et les personnes en insertion afin de leur ouvrir de nouvelles perspectives et leur faire découvrir des formations qualifiantes.

Le Forum de l'apprentissage – Samedi 25 mars, Toit de la Grande Arche de La Défense

Le Département organise le premier Forum de l'apprentissage. Cet évènement rassemblera les centres de formation, les entreprises et collectivités du territoire ainsi que les jeunes souhaitant découvrir l'apprentissage. Ce rendez-vous articulé autour de plusieurs thématiques vise à faire **découvrir la diversité des métiers**, notamment ceux des collectivités mais aussi les métiers en tension (social, médical...).

Sur un espace de 1 200 m², les visiteurs pourront aller à la rencontre des 80 exposants présents répartis sur plusieurs espaces :

- **Espace conseils** avec des ateliers pour réussir sa candidature, un photomaton CV, les chambres consulaires (CCI Hauts-de-Seine, CMA Ile-de-France- Hauts-de-Seine) ;
- **Espace orientations et animations** avec un casque de réalité virtuelle pour découvrir des métiers et des démonstrations de métiers ;
- **Espace recrutement** avec un pôle services publics et des pôles métiers avec des centres de formation et des employeurs ;
- **Espace conférences** avec un programme de mini-conférences pour préparer son entretien professionnel.

Informations pratiques : samedi 25 mars de 10h à 18h, Toit de la Grande Arche – Paris La Défense Accès gratuit, sans inscription.

L'apprentissage est un contrat signé entre un jeune âgé de 15 à 30 ans et une entreprise. Ce contrat d'une durée de 1 à 3 ans associe une période d'enseignement en centre de formation à un enseignement pratique en entreprise pour permettre au jeune d'acquérir simultanément connaissances et expérience professionnelle. Plébiscité pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, l'apprentissage permet à 7 apprentis sur 10 en moyenne de trouver un emploi plus facilement grâce à une expérience professionnelle déjà solide.

(source : <https://www.gouvernement.fr/action/le-plan-de-relance-de-l-apprentissage>).

